

CONCOURS D'IDEES RIPONNE-TUNNEL

... et en-dessous coule une rivière !

1. GRAND PAYSAGE



Formé depuis des millénaires, le grand paysage est présent, sous-jacent, même si sa lecture, gommée par les constructions, n'est pas toujours révélée immédiatement. Les données orographiques influencent le comportement humain. Nos sens les capent et nous aident à nous diriger, nous orienter. S'inscrire dans la cohérence avec ces éléments permet d'implanter un projet dont la perception est immédiate, naturelle, intuitive, en accord avec l'environnement naturel dans lequel il va se construire.

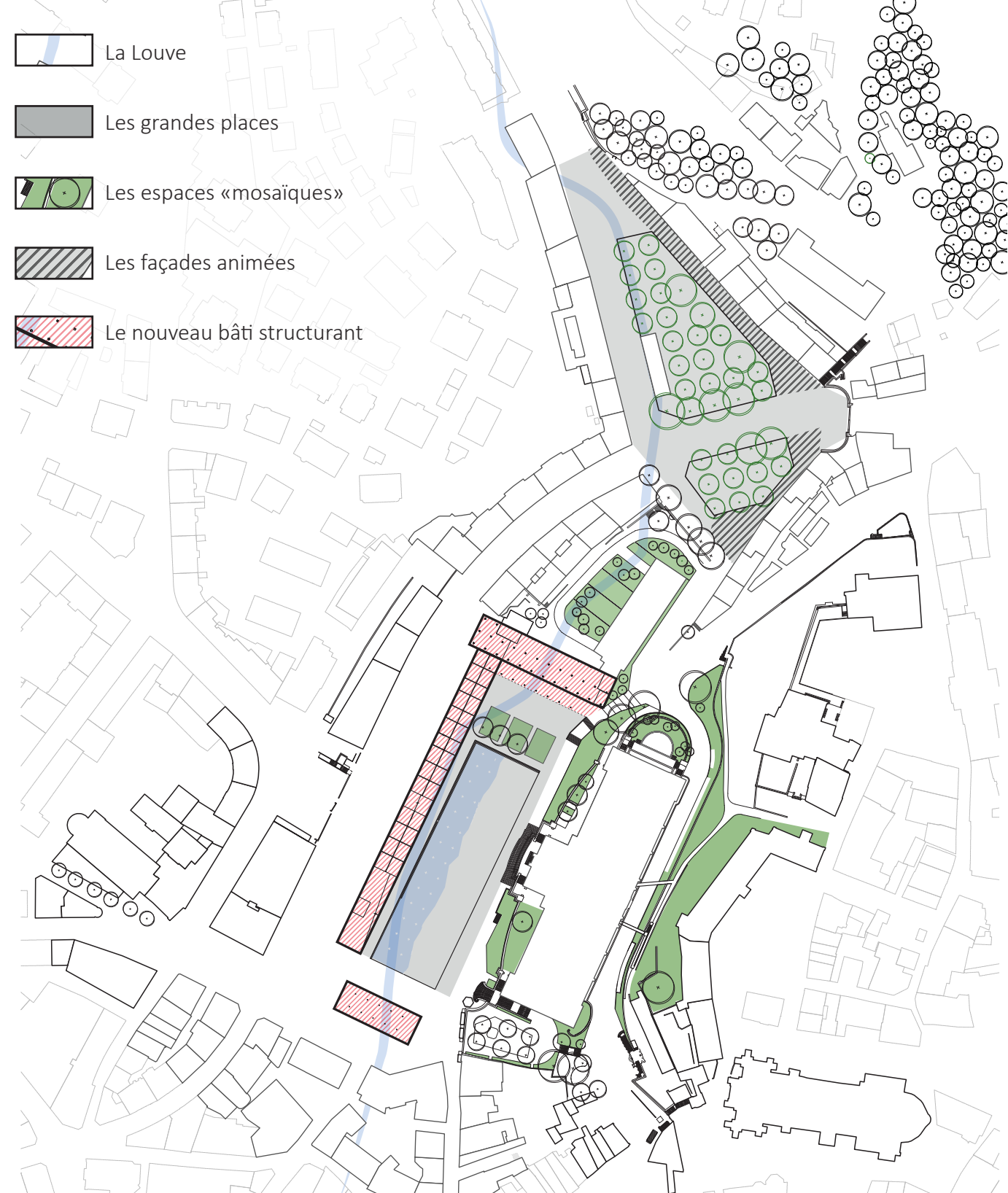
La Louve a façonné la vallée dans laquelle les places du Tunnel et de la Riponne se sont construites au fil du temps. Dans son fil descendant, elle a creusé la roche, inscrit des niveaux de références que le projet reprend. En son adret, l'exposition à la course solaire a favorisé l'implantation de bâtiment et développer l'accueil des activités. En son ubac, par définition plus ombragé, la forêt de Sauvabelin s'est étendue, jusqu'au cœur de la Cité, avec sa végétation caractéristique formée de feuillus et de prairies pâturées encore aujourd'hui sur les flancs de la Cité, au-dessus de la Rue Pierre-Viret. La pente plus abrupte en ubac est travaillée par des murs et des cheminements typiques : plus douce en adret, elle permet l'implantation de constructions accueillant les habitations, les activités et des cheminements moins pentus.

S'attachant à révéler cette logique paysagère, le projet propose :

En amont une place du Tunnel replantée plus densément en un bois de feuillus, travaillé en mail régulier et qui vient naturellement prolonger la forêt de Sauvabelin pour offrir une couverture végétale sous laquelle les usages peuvent prendre place. Les flancs de la colline de la Cité et les rues attenantes sont travaillés dans la même palette végétale ;

En aval une place de la Riponne qui met en scène l'ouverture sur la vallée en travaillant son fond avec un jardin herbacé de zones humides qui magnifie la partie en creux de la place et permet d'évoquer l'eau qui coule sous la place, par une série de jets encastrés. En été, la place devient un vaste espace de jeux d'eau ludiques.

2. MOSAÏQUE DE LIEUX



Les places de la Riponne et du Tunnel, traitées de manière minimale de façade à façade, en glaces offrent une grande modularité et démultiplie les possibilités d'usages. Elles s'affirment chacune par leur caractère singulier :

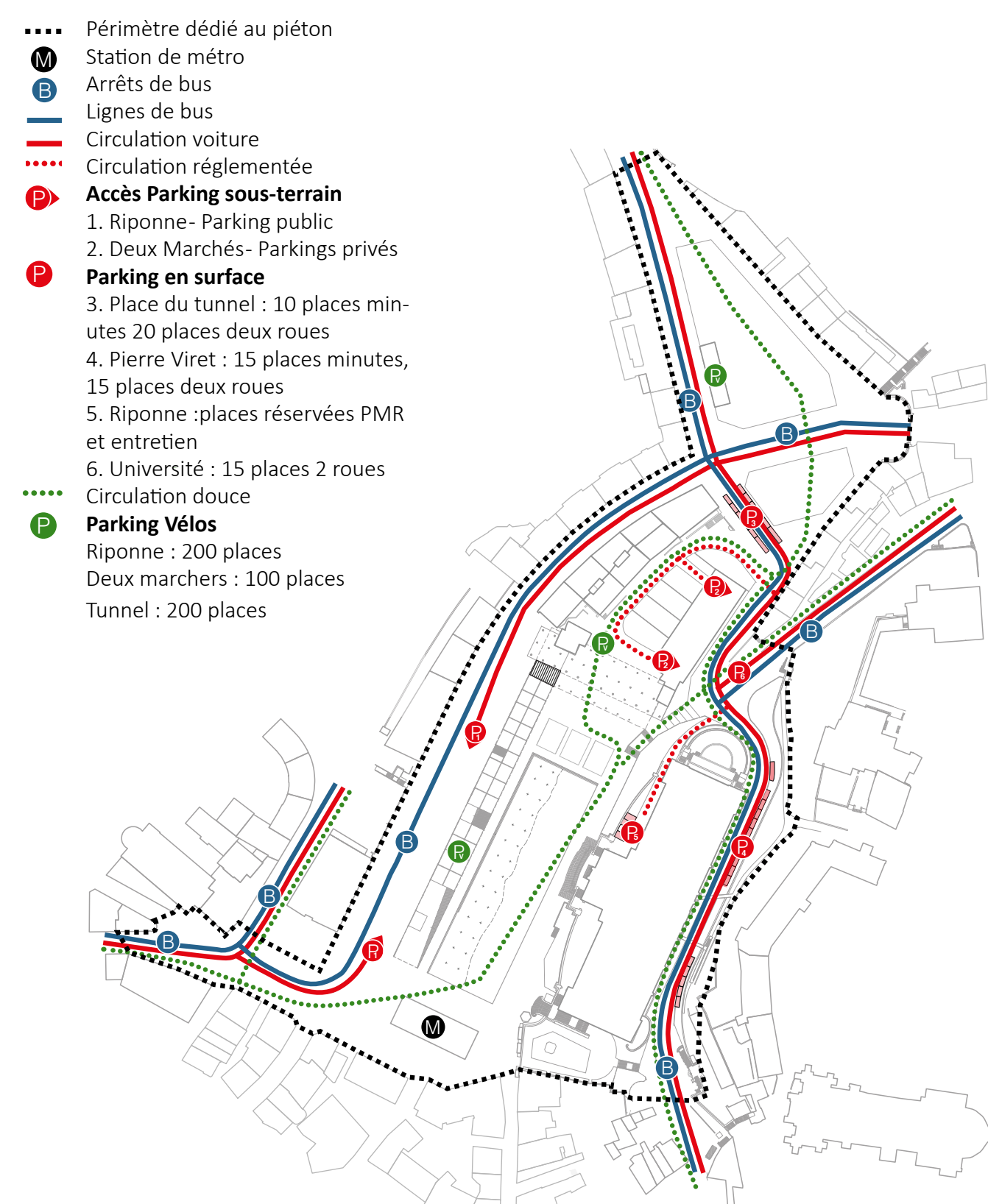
LA PLACE DU TUNNEL, symbole de la campagne à proximité de la capitale lausannoise (départ du Tram vers Monthèron, marché au bétail). Le projet affirme une place dédiée aux piétons et à la vie de quartier, aux usages du quotidien. On y trouvera des façades animées de bars, restaurants, kiosque qui en font une place généreuse et animée. Les plates existants, de grande taille, sont renforcés par la plantation de nouveaux arbres afin d'offrir à ces usages la canopée d'un bois au cœur de la ville.

Dès le comblement de la Louve, **LA PLACE DE LA RIPONNE** a été la place du pouvoir, encadrée par des bâtiments prestigieux, lieu de rencontre de la population lors de nombreuses manifestations populaires. Le projet propose de redimensionner cet espace, dont la fonction de rassemblement est reconnue comme essentielle. Le fil conducteur, le niveau de la rive (+508.25) génère les trois gestes structurant la place : **le quai, le pont, le couvert**. A l'échelle du piéton, de grandes et longues marches sifflent en « L » offrent des gradins informels, grands bancs face aux fontaines et au Palais de Rumine, tout en conservant l'effet de contre-pente actuel.

Le long de la Rue du Tunnel, le projet propose un nouveau front bâti : **le quai**. Dans la dimension urbaine, ce quai construit permet de recadrer la place dans des dimensions plus propices à susciter son appropriation par les usages citoyens. Dans la dimension architecturale, ce nouveau bâtiment, percé de passages qui font le lien entre la rue du Tunnel et la place en contre-bas, offrent des surfaces permettant d'accueillir de nouveaux programmes en relation avec la Rue du Tunnel et/ou la Place de la Riponne. Le bâtiment Administratif Riponne 10, par son implantation perpendiculaire à la vallée et dans le lit de la rivière, agit comme un barrage. Le projet propose de transformer ce barrage en pont en évitant le bâtiment jusqu'au balcon pour retrouver une fluidité qui ouvre des perspectives sur la Rue des Deux-Marchés à l'échelle du piéton. Les surfaces ainsi perdues sont compensées dans le nouveau front bâti qui forme le quai.

Enfin, les façades historiques de l'Îlot Arlaud s'offrent à la place en fond de perspective. Un couvert de grandes dimensions abrite les entrées sorties du parking et du m², permettant ainsi de libérer la place des actuels édicules qui accueillent les constructions. Où trouvera sa place dans le quai bâti.

3. MOBILITÉS

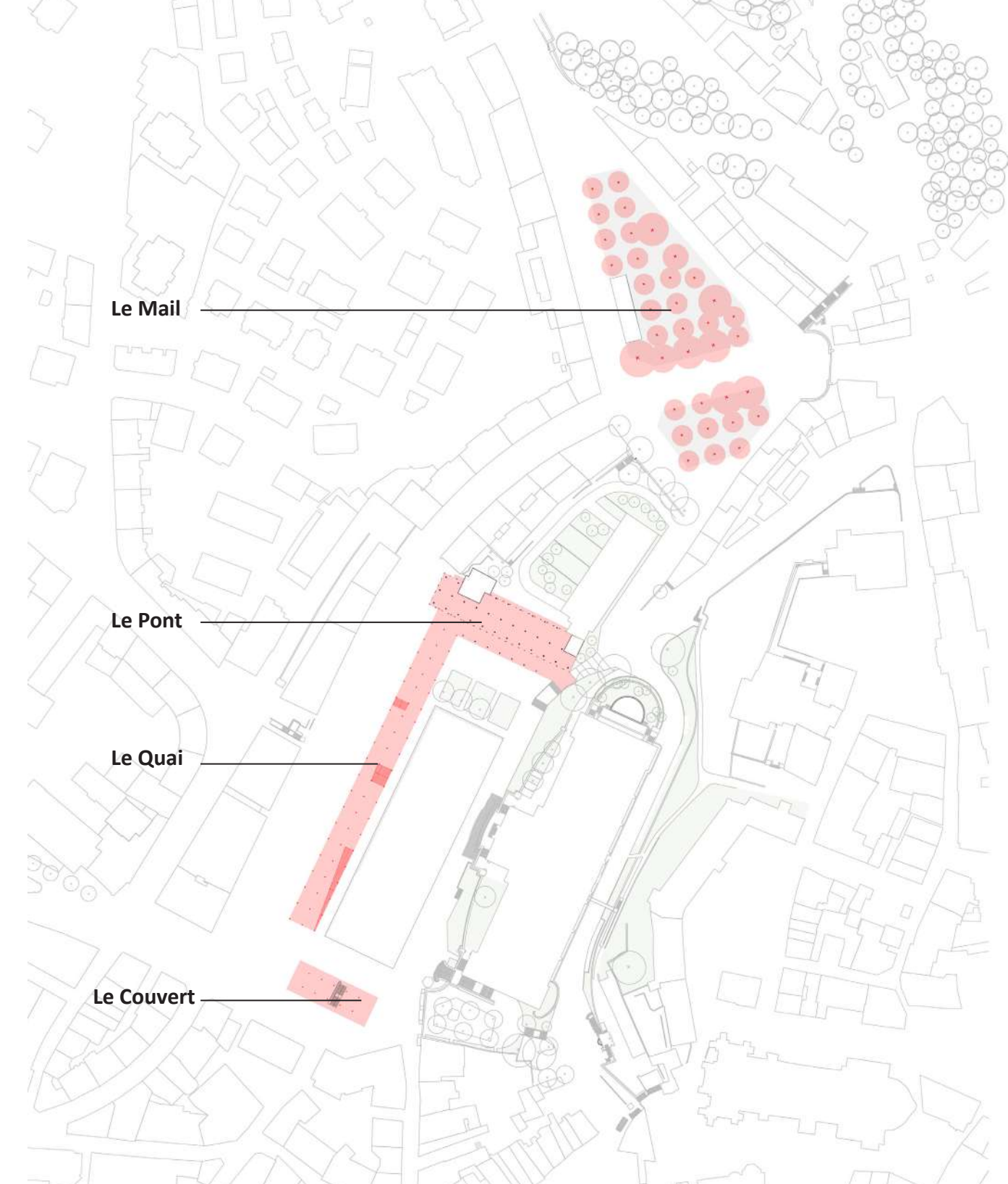


La mosaïque des usages parsemés sur le site offrent des ambiances riches et variées à échelle humaine. Le caractère hétérogène rencontré à travers ces espaces est prolongé dans chacune de nos interventions de manière à accentuer l'identité rencontrée que ce soit à travers les interventions paysagères, par le biais des interventions ponctuelles de la Place du Tunnel, grâce aux couverts capables d'accueillir toutes sortes d'activités ou enfin par le quai construit sur la trame du parking. Ces espaces offrent des ambiances agréables et variées. L'identité du site est ainsi renforcée par une série d'espaces jardins : les jardins productifs au pied des habitations de la Rue des Deux-marchés, les jardins du Palais qui viennent asséoir de manière élégante les esplanades du Palais quelque peu délaissées, le jardin de la faille de Rue Pierre-Viret, les jardins d'eau de la Riponne.

Le projet propose des aménagements qui favorisent au maximum la place du piéton et du cycliste sur les places et les rues adjacentes, tout en répondant aux préconisations programmatiques. Un seul et même revêtement, le pavé, est proposé pour les places et la majorité des voies qui les traversent. Un travail fin de bordures et de dessin des voiries est affirmé afin de faire sentir aux automobilistes qu'ils pénètrent sur un espace où ils ne sont pas prioritaires. Des matériaux de types pierre claire, délimitent les bordures entre espaces circulés et espaces piétonniers.

Les demandes programmatiques du cahier des charges en termes de stationnement pour voitures et deux roues (motorisés et vélos) sont respectées et le projet propose de les intégrer aux espaces de places et jardins. Le « Jardin de la faille » (Rue Pierre-Viret) accueille ainsi ses places côtés jardin, sous forme d'encoches et le trottoir piéton, sans espace de stationnement, se retrouve de l'autre côté de la voie, à longer le Palais de Rumine. Une meilleure perméabilité piétonne entre les différents espaces est recherchée, notamment à travers des escaliers qui prennent place dans le bâtiment Quai et la création du Pont. Les liens entre les deux places sont aussi améliorés qualitativement par la mise en valeur de la rue des Deux-Marchés. Les arrêts de transports publics sont regroupés au maximum afin d'offrir des connexions simples et rapides pour les usagers. Le stationnement pour vélos est situé proche de ces arrêts et prennent une dimension multimodale.

4. BÂTI



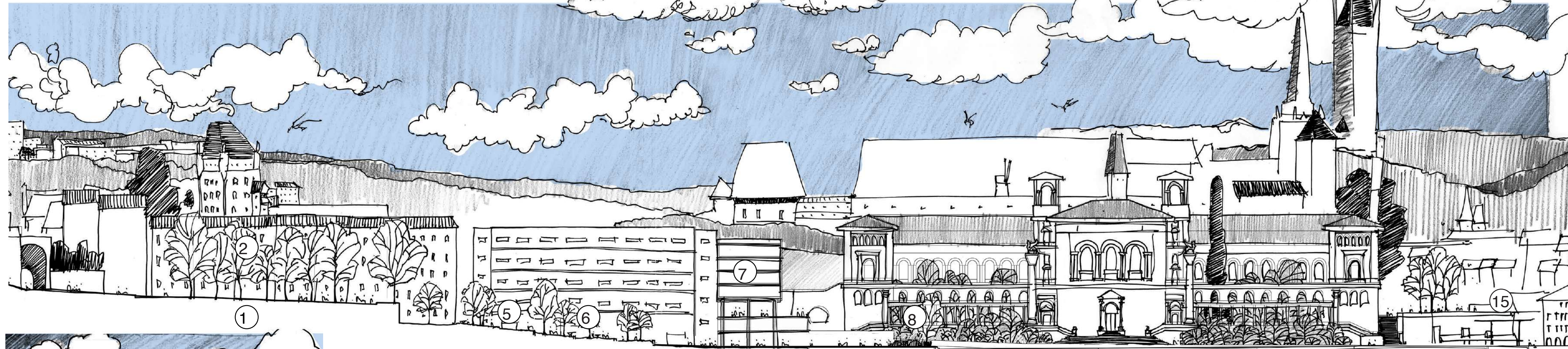
Les modes, les usagers, la nature elle-même est dans une perpétuelle évolution. En réponse à cette évidence, le projet propose des structures évolutives. Accompagner le mouvement en le structurant sans le contraindre. Le bâti prend une forme bien précise, celle de la modularité, celle de l'imperméabilité, celle de l'adaptation.

Le **quai** construit, mélange d'ouvert/semi-ouvert/fermé, est une infrastructure dans laquelle les espaces d'activités se plient aux usages et non l'inverse. Ces espaces peuvent aussi bien accueillir des zones de co-working, qu'un café-restaurant, un espace de lecture, une garderie ou un local de shoot... Dans un souci de conception universelle, cette structure est celle de tous et répond aux différents souhaits exprimés dans la démarche participative.

L'intention est de formaliser les flux autour des deux places, au gré de l'eau, en offrant une balade urbaine et naturelle. Pont, quais, jetées, le sujet de l'eau est présent pour amener une base de réflexion innée et naturelle derrière une adaptation contemporaine d'un site urbain tout en prenant en compte ses singularités. Le projet donne la parole à la population. L'aménagement des espaces d'activités peut être l'objet d'ateliers participatifs voire même ultérieurement donner naissance à une association en charge de la gestion de la Riponne-Tunnel.

La transformation du barrage Riponne 10 en **pont** couvre les « vannes » afin d'utiliser la Rue des Deux-Marchés, trait d'union entre les deux places dans le lit de la rivière, pour redonner de la fluidité. Un travail sur le pont par son évènementiel et le prolongement du balcon côté Rue des Deux-Marchés, le transforme en espace de vies tout en marquant le niveau de la rive (+508.25) comme un repère spatial important. Le programme d'espace de vie enfantine et de bar, actuellement au niveau de la Place, peut ainsi prendre place sur le balcon terrasse afin d'animer les lieux et inciter d'autres éléments du même type programmatique à venir prendre place sur cet étage du pont devenu public.

Le long de la Rue du Tunnel l'infrastructure bâtie du **quai** accueille les programmes « perdus » par l'évènement du pont et la démolition des édicules. Le quai, permet de regrouper les équipements liés à l'interface multimodale (couvert sur la Rue du Tunnel, vente de billets, stationnement vélos, etc...) et d'offrir des espaces de vies et d'usages en lien avec la Place de la Riponne (kiosque, guinguette, petite restauration, pop-up stores, etc...). La toiture de la structure bâtie du quai est à la même cote que la terrasse haute du pont et offre un grand balcon en L, en belvédère sur la Place de la Riponne.



COUPE AB
LA VALLEE URBAINE : DE LA PLACE DU TUNNEL À LA PLACE DE LA RIPONNE



COUPE EF
LE VERGER DES DEUX MARCHÉS



COUPE GH
LE MAIL ARBORÉ DE LA PLACE DU TUNNEL



COUPE CD
LE QUAI, LA PLACE, LE PALAIS, LE JARDIN DE LA FAILLE



LA PLACE DU TUNNEL - LE GRAND MAIL PLANTE

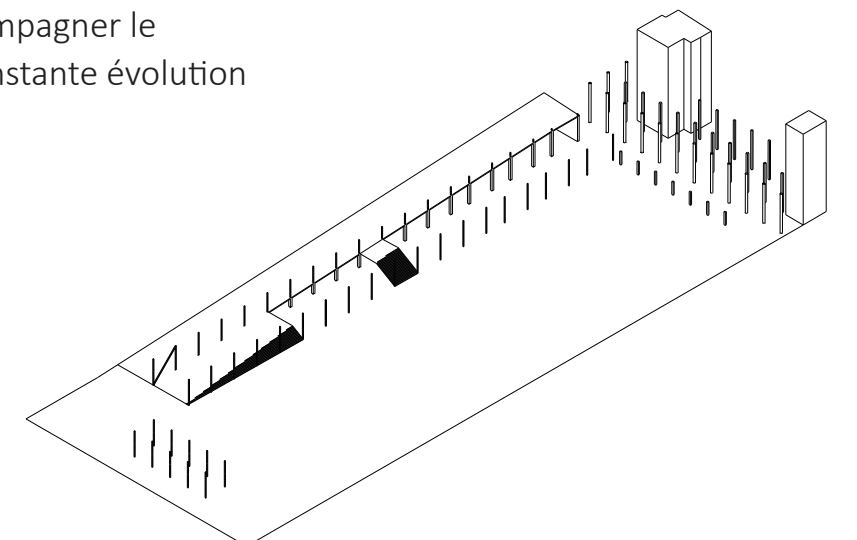
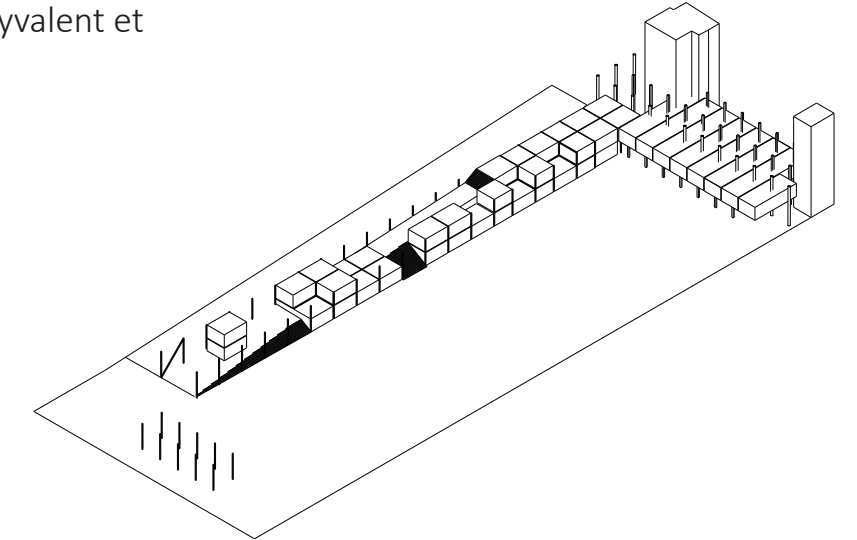
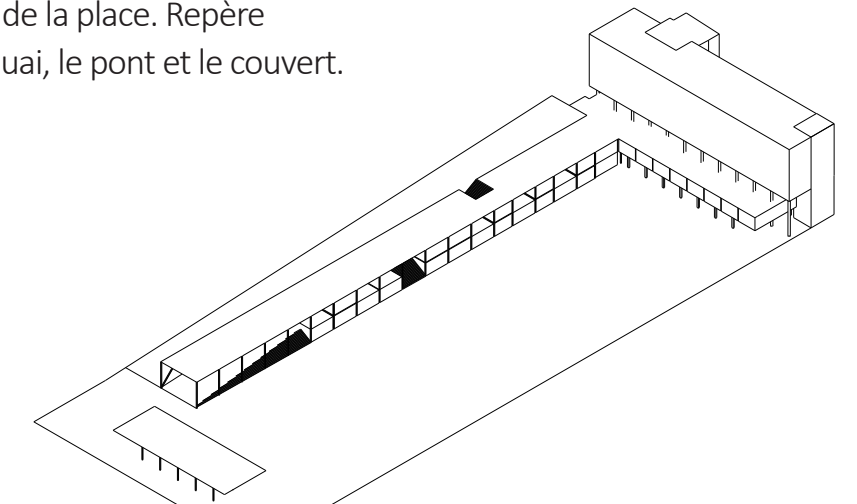


LA PLACE RIPONNE VUE DEPUIS LE COUVERT - LA VALLEE URBAINE

+ 508.25 : la rive
Niveau de référence de la place. Repère spatial unissant le quai, le pont et le couvert.

Sous les couverts :
Un programme polyvalent et modulable.

Structures :
Permettent d'accompagner le mouvement en constante évolution



AMBIANCES VÉGÉTALES



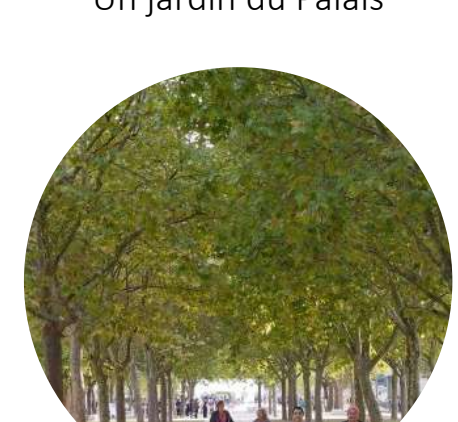
Jardin de la faille



Verger des deux tunnels



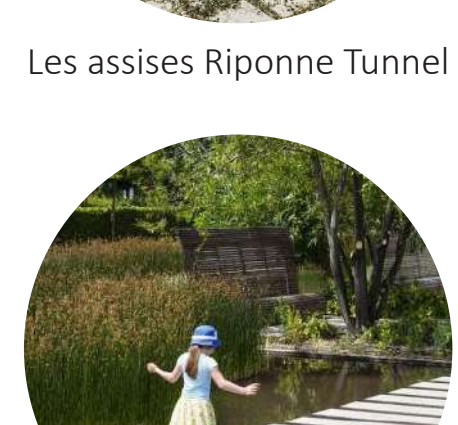
Un jardin du Palais



Le mail du Tunnel



Les assises Riponne Tunnel



La prairie humide Riponne

AMBIANCES DES PLACES ET DU BÂTI



La vallée urbaine



Les pavés Riponne Tunnel



Les jets de la Riponne



Le Couvert de la Riponne



Sous le couvert



Le Quai de la Riponne

- 1 PLACE DU TUNNEL
- 2 LE MAIL - LA FORÊT URBAINE DU TUNNEL
- 3 LA "FABRIQUE" DU TUNNEL
- 4 LES TERRASSES DU TUNNEL
- 5 LES VERGERS DES DEUX MARCHES
- 6 LES JARDINS PRODUCTIFS DES DEUX MARCHES
- 7 LE PONT DE LA RIPONNE
- 8 LA PRAIRIE HUMIDE DE LA RIPONNE
- 9 LES GRANDES MARCHES DE LA RIPONNE
- 10 LA VALLEE URBAINE
- 11 LES JETS DE LA RIPONNE
- 12 LE QUAI DE LA RIPONNE
- 13 LE ROOF-TOP RIPONNE
- 14 LES MARCHES DEROBÉES
- 15 LE COUVERT
- 16 LE PALAIS RUMINE
- 17 LES JARDINS DU PALAIS
- 18 LE JARDIN DE LA FAILLE
- 19 LES PASSERELLES DE LA FAILLE
- 20 PARKING VOITURE
- 21 PARKING 2 ROUES
- 22 ACCES PARKING SOUS-TERRAIN
- 23 METRO
- 24 BUS

A B ... LOCALISATION DES COUPES

